

Notes de séance de la Commission d'établissement des Bergières

Jeudi 12 janvier 2017 18h30

- Parents :** Mmes Ariane **Conus** ; Assuntina **Desogus** ; Jacinta **Raccio** ; Katherine **Roberts**
- Professionnels :** Mmes Layla **Ayari** ; Sophie **Delaley** ; Valérie **Despont Graf** ; Helena **Fukami-Nilsson**
MM. Grégory **Bovey** ; Sébastien **Jan**
- Organisations :** MM. Jean-Paul **Bittar** ; Jean-Pierre **Capelli**
- Autorités politiques :** Mme Magali **Crausaz Mottier**
- Excusé-e-s :** Mme Caroline **Chatelain**
Mme Corinne **Gaillard**
Mme Floriane **Grandjean Lüthi**, directrice
Mme Sophie **Michaud Gigon**
Mme Maude **Rust**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
L'ordre du jour est accepté.
- 2. Liste des présences**
Susmentionnée.
Mme Ariane Conus informe de la démission de Mme Elisabeth Garbar laquelle a envoyé un mail à tous pour motiver sa décision.
Mmes Magali Crausaz et Sophie Delalay ont informé qu'elles auraient un peu de retard.
Mme Conus demande à M. Capelli s'il a officiellement été élu par son comité pour siéger à la CET ; ce dernier répond par l'affirmative.
- 3. Notes de la séance du 17.11.2016**
M. Jean-Pierre Capelli demande de supprimer deux lignes en p.3 sur son intervention concernant le parc des Bergières. En effet, il trouve inutile de le mentionner dans le PV, car hors-sujet. Le nécessaire sera fait auprès de Mme De Pietro.
- 4. Election des membres délégués au Conseil d'établissement**

Parents : Mme Ariane **Conus**

Professionnels : M. Sébastien **Jan** (excusé pour la prochaine séance)

Organisations : M. Jean-Paul **Bittar** (excusé pour la prochaine séance)

Autorités politiques : Mme Magli **Crausaz Mottier** (sauf si Mme Sophie Michaud Gigon reprend ce rôle par la suite)

Un point de l'ordre du jour du prochain conseil d'établissement est « le choix d'un thème de consultation des élèves 2017, premiers échanges ». La Ville souhaiterait l'axer sur la prévention, mais quoi comme prévention. Ne sachant pas tout à fait de quoi il s'agit, Mme Ariane Conus se renseigne et fera un retour à tous.



M. Sébastien Jan intervient pour expliquer qu'il y a déjà de nombreuses préventions qui se font aux Bergières et qu'il est important de ne pas faire de doublons.

5. Sanitaires bâtiments D (élaboration du dossier – état des lieux)

Présentation par Mme Ariane Conus et M. Sébastien Jan d'un tableau fait en collaboration avec M. Cherix résumant les travaux à faire aux Bergières et leurs priorités.

M. Sébastien Jan explique que dans tous les bâtiments, en décembre, il y a eu des travaux, notamment sur les toilettes qui ont été changées et/ou scellées ainsi que les douches des salles de gym remises en état.

Constat sur l'élaboration de ce tableau : il est excessivement difficile de faire un état des lieux ainsi que donner des priorités. Ce travail devrait être fait par des professionnels mandatés par la Ville. De plus, le Service des bâtiments est déjà au courant de tout ce qui ne va pas aux Bergières.

Mme Jacinta Raccio informe qu'à Grand-Vennes, des protections de siphons comme proposées par M. Bernard Cherix ont été réalisées. Ce projet a été initié par le concierge et a bien fonctionné. On se demande pourquoi la Ville ne le fait pas ailleurs au lieu de réparer à chaque fois.

M. Sébastien Jan donne des détails sur les infiltrations d'eau dans la cour de récréation (qui coulent dans la petite salle de gym). Les travaux sont très importants, mais peuvent encore attendre. Même problème pour le réfectoire.

Il est également fait mention d'un groupe de travail cantonal qui planche sur les nouveaux moyens informatiques (beamer, écrans, tactiles, écrans blancs etc.). A ce jour aucun retour de ce GT.

Il est proposé d'attendre réponse au postulat (datant de février 2014 dont le retour devrait être donné d'ici mars 2017). En fonction de cette réponse, on verra ce qu'il faut faire (autre postulat concernant les bâtiments CROCS, interpellation pour les Bergières ?). Il pourrait également être bien que des courriers établis par différents acteurs (enseignants, directeurs, commissions d'établissements, autres) arrivent dans les différents services. Mme Magali Crausaz suggère de mettre Mme Florence Germond (responsable des finances de la Ville) en copie. Bref, ce dossier est très compliqué à gérer.

Il est également relevé qu'il y a des problèmes de chauffage dans le bâtiment C (il fait spécialement froid) (isolation ? chauffage ? que faire ?).

6. Soirée Visions d'Avenirs (16 février 2017)

Cette soirée s'annonce bien. De nombreuses personnes sont intéressées à participer. Rodeo des intervenants sur deux années. Présence de la responsable des apprentis de l'EPFL. Besoin d'aviser M. Von Dach pour l'installation informatique de la soirée (beamer, écran, etc.) Mme Jacinta Raccio le contacte. 2 orientatrices scolaires seront présentes (Villamont et C.-F. Ramuz). Villamont achète l'apéro et les cadeaux pour les intervenants + M. Von Dach + le graphiste pour le flyer.

Il est important que les maîtres de classe et les enseignants de l'AMP insistent sur le fait que cette soirée est à l'attention des élèves. Il ne sert à rien que leurs parents viennent seuls (le noter dans l'agenda en même temps que reçu, flyer Soirée Visions d'Avenir et que le coupon-réponse doit être retourné).

Rendez-vous fixé pour les membres de la CET désirant venir : 18h30 devant l'aula.



7. Conférence parents

Aucun avancement pour le moment.

Date pour le prochain rendez-vous : mardi 31 janvier 2017 à 19h30 au « Bref Café » (avenue d'Echallens). Mme Jacinta Raccio confirme le rdv par mail à : Mmes Layla Ayari, Valérie Despont Graf, Assuntina Desogus, Helena Fukami, Katherine Roberts et Ariane Conus.

Pour information, le budget annuel de la CET est de 1000.- . Vision d'avenir env. 300.-, accueil nouveaux élèves, 90.-). Il reste donc de l'argent.

8 Conseil des élèves

Retour désappointé de Mme Valérie Despont Graf : sur 16 élèves, 6 étaient présents, dont 2 fonctionnent bien.

La Commission peut aider les élèves à mettre sur pied un projet (ex : potager bio). En cas de besoin, il est toujours possible de préparer un dossier à la Loterie romande pour trouver des fonds.

Pour la prochaine commission, il faudrait venir présenter 2 - 3 projets. Un serait choisi et la CET coacherait les élèves pour le porter jusqu'au bout.

Le problème actuel de ce Conseil : il y a beaucoup de jeunes (7H) qui ne sont pas encore assez matures pour développer et suivre des projets.

9. Divers

a. Vandalisme

La discussion porte sur le vandalisme entre Noël et Nouvel-An sous le passage couvert entre l'Espace 44 et l'entrée de la salle omnisports ainsi que sur le nouveau terrain de basket. Que faire pour améliorer cette situation récurrente ? (Mail reçu par Mme Ariane Conus de M. Didier Schlatter avec photo transmis à Mme De Pietro pour suite utile).

M. Sébastien Jan rajoute qu'une vitre a été cassée à la piscine ; cette dernière a dû être vidée pour enlever les bouts de verre.

M. Jean-Paul Bittar montre une vidéo de ces déprédations. Les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) et les correspondants de nuit devraient passer plus souvent.

Mme Magali Crausaz informe que la Ville va engager plus d'agents pour surveiller lesquels vont pouvoir amender les crachats, déchets, etc. Cela va-t-il changer qqch ? Où vont-ils passer ? Problème avec les horaires.

On ne peut pas faire grand chose, car ce ne sont pas les élèves du collège. Il y a plusieurs groupes d'anciens élèves ou d'autres jeunes. La police passe plus régulièrement, mais il y a toujours des incivilités.

M. Jean-Paul Bittar explique que l'Espace 44 arrive à dialoguer avec ces jeunes. Pas d'agressivité. Ils se regroupent pour jouer au basket. Les jeunes aimeraient de la lumière et des prises pour charger leurs téléphones. Mme Petra Meyer avait été informée de l'importance de définir clairement comment utiliser le nouveau terrain de basket (qui, quoi, quand), mais n'y était pas favorable. Il y aurait aussi lieu de légitimer l'Espace 44 pour faire la régulation, mais s'il n'a pas de mandat, il ne peut pas intervenir.

Il revient également sur le travailleur social de proximité (prévention et non répression, établissement d'un rapport de confiance) déjà proposé. La Ville n'y était pas favorable. Le Comité de l'Espace 44 va tout prochainement écrire à la Ville pour pouvoir aller dans ce sens et voir si l'Espace 44 ne pourrait, sur décision de la Ville, être mandaté pour faire intervenir leur travailleur social de proximité (selon projet JCJ). La CET les soutient et propose de cosigner la lettre (ou qu'il mentionne que nous soutenons leur projet).



De la discussion, il ressort qu'il y a un manque flagrant de poubelles adaptées sur le site des Bergières, et ailleurs en Ville, depuis l'introduction de la taxe aux sacs. Et ce d'autant plus que les terrains sont très fréquentés hors école. Sur le terrain de basket, seule une « mini-poubelle a été installée.

M. Jan fait remarquer qu'il y a le groupe de travail « cohabitation sur le site des Bergières » qui peut discuter de tout cela, mais la dernière séance a eu lieu le 26.09.2016 et depuis, rien. Ce n'est pas avec 2 – 3 séances par année que la réflexion va avancer.

Il pourrait être intéressant de discuter une fois avec le délégué à la jeunesse de la Ville.

Mme Ariane Conus se charge d'envoyer un mail à Mme De Pietro pour lui indiquer ce qu'il ressort de cette discussion.

b. Participation de la garderie à la CET

Idées pour trouver de nouvelles organisations ou associations à la CET, car possibilité d'accueillir d'autres associations pour autant qu'elles aient un rapport avec l'école ou le quartier. Ensuite, Ville + Directrice décident. Aucune nouvelle de l'association tamoule. Centre de vie enfantine. Cela serait bien si un représentant pouvait venir officiellement. Mme Ariane Conus fait la demande à Mme De Pietro.

c. Divers

Mme Despont Graf se pose la question « comment atteindre les parents que les enseignants ne voient jamais ». Très bonne question. La CET garde le sujet pour une prochaine réflexion.

10. Prochaine séance

Jeudi 2 mars à 18h30

Ariane Conus
Présidente

Lausanne, mai 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
